

# CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

## TITRE DU FONDS NON DOTÉ

### **Bourse de responsabilité sociale de la Faculté de médecine pour les études pré médicales d'étudiants de faible statut socioéconomique**

#### **OBJECTIF DU FONDS**

Le programme pour étudiants du M.D. à faible statut socioéconomique de la Faculté de médecine vise à rendre les études en médecine plus accessibles aux candidats et candidates issus de foyers aux ressources financières limitées. En améliorant l'équité en matière d'accès au programme de M.D. pour les candidats à faible statut socioéconomique, nous pourrions mieux répondre aux besoins variés d'une population canadienne qui l'est tout autant.

#### **DÉTAILS DU FONDS**

##### **Admissibilité**

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne ou résidente permanente;
2. être admise à temps plein dans un programme de premier cycle dans une faculté d'accueil à l'Université d'Ottawa;
3. avoir une moyenne d'admission d'au moins 85 %;
4. vouloir entreprendre des études dans le programme de MD à l'Université d'Ottawa;
5. s'assurer de suivre les cours préalables pour l'admission au programme MD pendant ses études de premier cycle; et
6. avoir eu, alors qu'elle était en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, un revenu annuel familial égal ou inférieur à 60 000 \$, avant impôts, selon les données de l'Agence du revenu du Canada (ligne 150 de la déclaration de revenus), pour chaque parent (le terme « parent » désigne le parent ou les parents, y compris les beaux-parents, avec qui la personne candidate vit actuellement ou vivait avant de déménager).

**Remarque :** La personne candidate doit calculer son revenu familial moyen brut au moment où elle était en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Les documents financiers justificatifs, les avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada de chaque membre du foyer pour cette période, doivent être soumis avec la demande de bourse. Les copies d'avis de cotisation sont disponibles auprès de l'Agence du revenu du Canada.

#### **CRITÈRES DE RENOUVELLEMENT**

Cette bourse peut être renouvelée pendant trois ans après la première année d'études à condition que le ou la titulaire réponde aux critères suivants :

1. être inscrit à temps plein dans une faculté d'accueil;
2. obtenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 8,5 à la fin de chaque année universitaire.

**Remarque :** Il est possible de renouveler cette bourse à 50 % de sa valeur annuelle si la MPC du ou de la titulaire se situe entre 8,0 et 8,49 à la fin de l'année universitaire. De plus, il est possible de renouveler la bourse à 100 % de sa valeur l'année suivante si la MPC du ou de la titulaire remonte à au moins 8,5.

Si le ou la titulaire interrompt provisoirement ses études ou s'inscrit à temps partiel ou à titre d'étudiant spécial, la bourse sera annulée de façon définitive.

**Valeur de la bourse :** Maximum de 5 000 \$ par trimestre et mentorat par les pairs avec un des étudiants en médecine du programme pour étudiants FSSE.

**Nombre de bourses :** 4

**Fréquence d'attribution :** Annuelle

**Programme ou cycle d'études :** Premier cycle

**Renouvelable :** Oui, pour un maximum de sept trimestres renouvelés

**Responsable des demandes :** Service de l'aide financière et des bourses

**Échéance des demandes :** 31 mars

## **DEMANDE**

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre:

1. une lettre d'un professeur qui connaît personnellement et de manière approfondie la personne candidate et qui peut attester de ses compétences en communication et en résolution de problèmes, de son professionnalisme, de son empathie, de son caractère, de ses qualités personnelles et de son potentiel universitaire;
2. une lettre provenant d'une source autre que scolaire, comme un employeur (emploi ou services communautaires), qui connaît personnellement et de manière approfondie la personne candidate et qui peut attester de ses compétences en communication et en résolution de problèmes, de son professionnalisme, de son empathie, de son caractère, de ses qualités personnelles et de son potentiel universitaire;
3. une lettre d'une personne choisie par la personne candidate qui ne fait pas partie de sa famille et qui la connaît personnellement et de manière approfondie et qui peut attester de ses compétences en communication et en résolution de problèmes, de son professionnalisme, de son empathie, de son caractère, de ses qualités personnelles et de son potentiel universitaire;
4. une lettre de 500 mots de la personne candidate qui explique pourquoi elle souhaite devenir docteur;
5. une copie non-officielle du relevé de notes d'études secondaires ou postsecondaires; et
6. une copie de la déclaration de revenus des parents de la personne candidate.